

11 JUILLET 2021

 **CONSEIL D'ADMINISTRATION - DÉLIBÉRATION**
Changement de domiciliation de l'association

VU l'article 4 des statuts ;

Le Conseil d'Administration à l'unanimité :

AUTORISE le Président ou son représentant à engager les démarches pour un changement de domiciliation de l'association pour passer de la ville de SAINT-BRIEUC (22) à la ville de PARIS (75)

Fait pour valoir ce que de droit,

Fait à Saint-Brieuc, le 10 juillet 2021.

Le Président,
Le Président du Conseil d'Administration,
Antonin MAHÉ


Le Bureau du Président
Association des Jeunes Élus de France
31, rue de Gouédic, 22000 Saint-Brieuc
presidence@jeuneselusdefrance.fr
RNA : W222005592